

## Périodiques non canadiens

● (1650)

Le député de Cochrane (M. Stewart) qui, je pense, a été malmené tantôt par le député de St. Paul's (M. Roberts), a bien fait ressortir le problème dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre le 16 mai. Il a parlé de ce qui, à ses yeux, constitue la question fondamentale dans ce débat. Je voudrais lire un extrait du *hansard* à la page 5891 où l'on rapporte ses paroles en ces termes:

A mon avis, ce qui compte avant tout dans ce débat, c'est d'établir une fois pour toutes pour l'industrie de la publication des magazines et périodiques une série de directives qui reçoivent l'approbation non seulement de l'industrie en question, mais des annonceurs, des éditeurs, des artistes graphiques et, surtout, du public canadien.

Nous devrions certes penser positivement en ces termes et j'espère que c'est ce qui motive le ministre. Toutefois, quand je relis son discours, je ne suis pas certain qu'il pense ainsi. Ce ne sont pas les idées qu'il a exprimées dans sa présentation du bill à l'étape de la deuxième lecture, mais le député de Cochrane, lui, a cerné la question et j'espère qu'avant la fin du débat d'autres exprimeront les mêmes préoccupations.

J'ai dit au début de mon discours que je signalerais des mesures que le gouvernement doit prendre. Nous aurons sûrement l'occasion de revenir sur la question un peu plus tard, si le bill est lu pour la deuxième fois, mais d'importants aspects dépassent cette mesure négative et répressive. A propos de la propriété en général et de la propriété canadienne qui, selon le ministre du Revenu national (M. Basford), s'établira arbitrairement au niveau élevé de 80 p. 100, je tiens à dire aux ministériels, en toute déférence, que ce n'est pas une garantie suffisante du contenu canadien. Pouvez-vous concevoir que ce qui appartiendrait à Argus Corporation ou à Power Corporation aurait de ce fait un caractère bien canadien? Le fait que des publications leur appartiennent serait-il une garantie de leur contenu canadien? Très respectueusement, je soutiens qu'il faut établir des normes en vertu desquelles le contenu canadien devra atteindre le niveau exigé par la loi dans un certain délai. Cela n'a rien de nouveau Canada. Le CRTC impose des exigences semblables sur le contenu.

Je trouve qu'en ce qui a trait à la teneur et à la propriété, nous devrions être honnêtes et procéder graduellement, de crainte qu'une action soudaine ne nuise à ces publications. Si nous agissons ainsi et nous conduisons d'une manière sensée, nous pourrions éviter le bouleversement immédiat parmi les employés et les fournisseurs canadiens que la mesure actuelle laisse prévoir. Je ne suis pas d'accord avec le député de Burnaby-Seymour (M. Raines) lorsqu'il dit que *Reader's Digest* menace de se suicider. Ce n'est pas du tout le cas; les éditeurs disent tout simplement que l'express conduit par le secrétaire d'État (M. Faulkner) et qui déboule à toute vitesse est peut-être hors de contrôle en ce qui les concerne et ils préviennent les autres qu'il pourrait bien les toucher aussi un jour ou l'autre. La différence est grande.

Je pense que nous devrions examiner aussi le réseau de vente au détail des périodiques au Canada. Vous savez

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

sans doute, monsieur l'Orateur, que 13 des 14 agences canadiennes de distribution de périodiques au Canada appartiennent à des Américains. Le gouvernement devrait songer à aider à l'organisation d'une entreprise nationale de distribution qui favorise la promotion et la circulation des publications canadiennes. Ainsi, il devrait les étaler et les vendre dans ses locaux et dans les bureaux d'Information Canada, ce qui en favoriserait la promotion d'une façon très énergique. Il devrait en outre encourager Air Canada et les autres sociétés de la Couronne à offrir un meilleur choix de publications canadiennes. Je constate que le ministre des Postes (M. Mackasey) est présent à la Chambre. Il pourrait peut-être examiner les tarifs postaux applicables aux revues. Le Conseil des arts du Canada pourrait élargir son programme d'achat de livres, de façon à fournir des abonnements à des revues canadiennes aux bibliothèques publiques et scolaires.

Le gouvernement devrait envisager d'adopter un programme de subventions et de prêts exonérables à l'égard de l'industrie de l'édition dans le domaine que vise la mesure législative à l'étude. C'est une initiative qui pourrait au moins être envisagée, sinon appliquée, au niveau du Conseil des arts. A mon avis, le gouvernement devrait également songer à acheter encore davantage de pages publicitaires dans les périodiques canadiens, mais je ne voudrais pas pour autant qu'il imite le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) et son programme d'économie de l'énergie.

J'ai parlé des tarifs et des services postaux. Comme le ministre des Postes est parmi nous, j'aimerais lui rappeler que 91 p. 100 des revues canadiennes se vendent par abonnement. Il est donc d'une importance capitale d'assurer un service efficace et bon marché aux publications et aux périodiques du pays.

Puis-je signaler qu'il est 5 heures, monsieur l'Orateur?

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

## QUESTIONS À DÉBATTRE

L'Orateur suppléant (M. Penner): A l'ordre. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Halifax-East Hants (M. McCleave)—Les Affaires extérieures—L'opportunité d'une intervention du Canada pour une réconciliation des deux Corées; le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie)—Les Affaires extérieures—Le projet de barrage de Garrison—Demande de démarche ministérielle en faveur d'un moratoire.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit les bills publics, les bills privés, les avis de motion.